



Le Magonan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°614 du Mercredi 1^{er} septembre 2021 - 15^{ème} année - Prix: 250 FCFA

SÉVÈRE DIAGNOSTIC DE LA JUSTICE TOGOLAISE



L'impunité se nourrit de l'impunité

■ **Après l'amer constat le Président du CSM doit prendre ses responsabilités**

#3

SANTE



Comment bénéficier du programme «WEZOU»?

#2

OPÉRATION DE CONTRÔLE DANS CERTAINES LOCALITÉS :

Le Général Yark apporte des précisions

#6

Dans le cadre de la protection des populations et de leurs biens face à la montée des nouvelles menaces sécuritaires, les forces de défense et de sécurité ont conduit mercredi dernier des opérations de contrôle dans certaines localités des préfectures de Yoto, Moyen Mono, Wawa et Danyi. Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile Yark Damehame situe l'opinion sur cette opération.



FOOTBALL

ELIM CDM/SÉNÉGAL - TOGO :



« Notre premier objectif est de nous qualifier pour la Coupe d'Afrique 2023 »

#7



ON VOUS EN OFFRE TOUJOURS PLUS!

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles
Bonus 4Go valable 7 jours. Offre valable du 02 au 31 août 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

F1 MAX KIT 4G+ + 4Go 38 400^{FCFA} Valable 7jrs **29 000^{FCFA}**

EGO+ KIT 4G+ + 4Go 65 000^{FCFA} Valable 7jrs **45 000^{FCFA}**

togocom.tg



LE CARNET

Les vérités sur la justice !

Que la vérité ne soit pas toujours bonne à dire, c'est vrai, mais elle est toujours bonne à connaître. La connaissance de la vérité ne vous porte jamais préjudice. Quand Jésus disait : « Ne jetez pas des perles aux porceaux », ces perles justement, ce sont les vérités pour lesquelles les humains ne sont pas encore préparés, et si vous les leur révélez, non seulement ils ne les apprécieront pas, mais ils viendront vous déchirer. La vérité n'apporte pas de malheur, elle apporte des malheurs si vous la révélez devant des gens méchants et ténébreux. Donc, ne la « jetez » pas, gardez-la en vous précieusement, car elle vous libérera, elle vous renforcera. Chaque jour vous pourrez vous parer de l'or et des perles de la vérité, les contempler, les toucher, puis les enfermer dans votre coffre intérieur au plus profond de vous-même. Alors, quel malheur cela peut-il provoquer ? Ce contact avec la vérité ne peut que vous renforcer, et ainsi vous devenez capable d'aider les autres, de les soutenir, de les soulever. Eh bien c'est cette vérité que Abdoulaye Yaya a voulu que les justiciables connaissent sur ce les pratiques des magistrats au Togo. On aurait dit qu'il s'est déchaîné. Sans langue de bois, il dit tout: le président Abdoulaye Yaya de la cour suprême du Togo. Lui, il crie sa colère, son désarroi... Il est compatissant à l'angoisse, à l'amertume et au chagrin des victimes du temple de droit et de la justice...

La fragilité de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble dans nos mus, ne sont que le reflet de l'image que s'adonne volontiers certains charlatans ratés mais habillés de profession de juge, magistrat, huissier, notaire, officier, CB et autres... Ils ne font que causer du tort aux pauvres togolais à travers le détournement de leur pouvoir, leur abus, gourmandise et vol des biens appartenant à autrui... L'image du foncier Togolais pour ne citer que ça..

Mais celui qui cri n'est pas étranger à cette profession, oui c'est bien vrai, le magistrat président de la cour suprême du Togo. Il remercie également le gouvernement et en l'occurrence le premier magistrat son excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ pour ses efforts consentis pour une justice équitable, juste et accessible à tous.

Il en appelle au respect des règles de l'art, à la bonne foi, à l'honnêteté, à l'éthique et la déontologie de ses pairs... Courage à tous les victimes de l'injustice des juges et autres délinquants du métier. force à vous.. que l'espoir de votre âme ne soit vaincu. Encore de l'énergie en mettant votre confiance aux institutions de la République et à nos autorités compétentes car la raison et la volonté réelle de servir de la façon la plus désintéressée, le public TOGOLAIS reste et demeure toujours la priorité des priorités de l'autorité publique en l'occurrence du président Faure...

Merci au magistrat Aboulaye YAYA, président de la cour suprême du Togo... Fini et stop au fausses écritures anarchiques sur les bâtiments et les domaines fonciers des pauvres TOGOLAIS.. Magistrat et auxiliaire de justice soyons des artisans de la justice, de la paix et la vouloir vivre des Togolais. Les tenants d'une portion de pouvoir, que nos actes rassurent et resserrent la confiance d'une république sécuritaire, sociale, épanouie et prospère.. A présent, les actes pour punir ces hommes indéliçables qui salissent et ternissent l'image de la justice togolaise.

G20 COMPACT WITH AFRICA:

Sani Yaya plaide pour un « accompagnement plus accru » au profit des pays africains

Le ministre togolais de l'économie et des finances Sani Yaya a plaidé pour un « accompagnement plus accru » au profit des pays africains, lors de la troisième édition du sommet économique du « G20 Compact with Africa » (CwA) tenue vendredi à Berlin en Allemagne en virtuel et en présentiel.

Ce sommet a réuni les pays africains qui ont adhéré à cette initiative, le gouvernement et les opérateurs économiques allemands ainsi que les représentants du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI).

Le Togo a adhéré à l'initiative du « G20 Compact with Africa » (CwA) en 2018 aux côtés de onze autres États africains membres. Au-delà de ces pays, l'Allemagne ambitionne d'ouvrir l'initiative à tout le continent.

Le Chef de l'État togolais Faure Gnassingbé a été représenté par le ministre de l'économie et des finances. Ce dernier avait à ses côtés son collègue chargé du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale Kodzo Ade-

dze.

Dans une intervention, le ministre de l'économie et des finances a salué l'initiative renouvelée de Mme Angela Merkel, Chancelière de la République Fédérale d'Allemagne, de réunir, pour la troisième fois à Berlin, les pays du « G20-Compact with Africa » (CwA) et les institutions financières internationales pour discuter des voies et moyens visant à renforcer l'accompagnement du développement de l'Afrique.

Selon Sani Yaya, la participation du Togo à cette rencontre s'avère importante d'autant plus que le pays a entrepris ces dernières années des réformes remarquables pour créer un climat favorable à l'investissement privé.

Le Togo s'est aussi engagé dans un nouveau partenariat de réformes avec l'Allemagne sur la base d'une



nouvelle coopération ambitieuse. Ce partenariat reconnaît et soutient la dynamique des transformations structurelles contenues dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, a-t-il souligné. « Depuis l'adhésion de mon pays au Compact with Africa, le gouvernement togolais a poursuivi ses efforts en vue de réaliser des réformes susceptibles d'attirer plus d'investisseurs et de créer des emplois pour les jeunes et les femmes », a précisé le ministre. M.Yaya a saisi l'occasion pour plaider en vue d'un soutien renforcé aux pays africains dans la

lutte contre la pandémie. « C'est le lieu pour moi de plaider en faveur d'un accompagnement plus accru de nos partenaires du G20 au profit de nos pays, en vue de soutenir davantage nos efforts pour un développement répondant aux aspirations de nos populations », a-t-il poursuivi.

Le ministre a témoigné sa reconnaissance aux autorités allemandes pour leur engagement en faveur de la coopération bilatérale qui s'est manifestée une fois encore avec la signature de la Déclaration d'intention conjointe du partenariat pour les réformes ainsi que la pause de la première pierre pour la construction d'un centre de formation professionnelle.

Il a également remercié les partenaires techniques et financiers (PTF), notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international qui accompagnent le Togo dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières.

SANTÉ: Comment bénéficier du programme «Wezou»

Après une phase pilote dans la région de la Kara, « Wezou » ou le Programme National d'Accompagnement de la Femme Enceinte et du Nouveau-né (PNAFE) est entré dans sa phase opérationnelle à l'échelle du pays. Le tout nouveau programme a été lancé vendredi 26 août 2021 à Lomé. Doté d'une enveloppe financière de 3 milliards de Fcfa pour sa première année de mise en œuvre, une somme à la mesure des ambitions nourries par les autorités, « Wezou » représente un espoir pour la femme enceinte et le nouveau-né.



Le programme « Wezou » anticipe l'assurance maladie universelle, un projet cher au gouvernement togolais. Il ambitionne d'augmenter progressivement le nombre de femmes qui suivent les soins pendant leur grossesse (suivi régulier, accouchement dans les formations sanitaires, soins prénataux...) afin d'amoindrir considérablement les risques d'accouchement difficile. Concrètement, le mécanisme porté par le programme « Wezou » prend en charge une partie des frais des soins de toutes les femmes enceintes sans exception. Cette prise en charge commence dans les centres de santé publics et accrédités de premier niveau (unités de soins périphériques et hôpitaux de préfectures). De manière opérationnelle et pour atteindre les objectifs, un dispositif digital similaire à celui du programme School Assur, sera mis en place.

Etape1 : l'enrôlement de la femme enceinte se fait sur la base d'un document d'identité et d'un numéro de téléphone dès la confirmation de la grossesse ;

Etape2 : cet enrôlement est matérialisé par un numéro de matricule attribué à la femme enceinte à partir d'une plateforme accessible par téléphone mobile au niveau des maternités ;

Etape3 : les prestataires de soins enregistrent également sur cette plateforme les prestations des délivrées et prises en charge dans le cadre du programme ;

Etape4 : le programme assure chaque mois le paiement aux formations sanitaires des frais des soins pris en charge selon leurs factures transmises et validées. La phase pilote dans la région de la Kara a permis de réaliser le paramétrage de la plateforme digitale puis son rodage. Conformément à sa feuille de route, le gouvernement a souhaité un processus digitalisé pour faciliter la prise en charge et garantir la transparence du dispositif. Un budget d'environ 3 milliards de Fcfa a été mobilisé pour la première année de mise en œuvre de ce programme qui se déclinera en deux forfaits intégrant également la subvention de la césarienne qui reste toujours effective.

COVID 19: Un nouveau variant 2 fois plus contagieux que le variant Delta découvert

Le coronavirus apparu pour la première fois en Chine en 2019 semble avoir encore de longs jours devant lui. De sa forme première à la forme mutante avec l'apparition de nombreux variants selon les scientifiques, ce virus n'a cessé de surprendre au jour le jour. A peine le monde fait-il face à une nouvelle poussée épidémique qu'un nouveau variant se signale. Il serait deux fois plus contagieux que le variant Delta actuel et ce sont les chercheurs sud-africains qui tirent sur la sonnette d'alarme. Baptisé variant C.1.2, il a déjà été détecté dans quelques pays à très faible proportion.



Le variant C.1.2 posséderait un taux de mutation inhabituel et une fréquence qui a graduellement augmenté ces derniers mois, ont indiqué les scientifiques de l'Institut National des Maladies Transmissibles d'Afrique du Sud. Ce nouveau variant signalé pour la première fois la semaine dernière a attiré l'attention des chercheurs en raison de sa mutation presque deux fois plus vite que le variant Delta observé jusqu'à présent. C.1.2 a déjà été détecté dans toutes les provinces sud-africaines, ainsi qu'ailleurs dans le monde, notamment en Chine, à Maurice, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. Il n'est cependant pas assez fréquent pour être qualifié de « variant digne d'intérêt » ou de « variant inquiétant »,

comme le sont les variants Delta et Bêta - apparu en Afrique du Sud en 2020, tous deux très contagieux. Les scientifiques se veulent rassurants.

« À ce stade, nous n'avons pas de données expérimentales pour confirmer comment il réagit, en termes de sensibilité aux anticorps, (mais) nous avons une confiance considérable dans le fait que les vaccins distribués en Afrique du Sud continueront de nous protéger contre les cas graves et la mort » assurent-ils. On se souvient que dès son apparition, le variant Delta n'était pas considéré non plus comme particulièrement inquiétant, avant de devenir très viral actuellement. Que nous réserve alors le super variant C.1.2 ?

SÉVÈRE DIAGNOSTIC DE LA JUSTICE TOGOLAISE

Après l'amer constat, le Président du CSM doit prendre ses responsabilités

L'impunité se nourrit de l'impunité

C'est une situation ou dénonciation qui ne date pas d'aujourd'hui. Le diagnostic que fait aujourd'hui le Président de la Cour Suprême du Togo et en même temps Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, Abdoulaye Yaya a été déjà fait par ses successeurs Abdou Assouma et Gamatho. Mais les pratiques vont de mal en pis. En dehors des diagnostics et dénonciations, il faut aller plus loin afin de décourager les indélébiles.

Une heure trente minutes environ d'exposé, quarante-cinq minutes de questions-réponses... Le Président de la Cour suprême et du Conseil supérieur de la magistrature suprême a fait le diagnostic sans concession de la justice togolaise. De la lenteur à la cupidité des magistrats, en passant par le problème foncier, le phénomène des démarcheurs judiciaires, des gros bras, Abdoulaye Yaya n'a rien occulté. Ce qui a surpris agréablement plus d'un, ce sont la franchise et les mots durs utilisés pour dépeindre la situation. Salves, coups de gueule, uppercuts, punchlines, réquisitoires... tous les termes sont bons pour apprécier cette sortie peu ordinaire. Il n'a pas raté ses collègues, mais alors pas du tout. Voici quelques extraits de la déclaration liminaire, mais également de son intervention.

« Nous sommes ici pour acclamer la majorité qui s'efforce de bien faire malgré les difficultés qu'on trouve dans tout métier et en même temps pour fustiger la minorité qui fait mal ».

« Il y a des décisions qui ne sont pas délivrées il y a un an que le cas a été tranché ».

« Cette démission des chefs de cours, des tribunaux, à assumer leurs responsabilités a contribué à désorganiser le service public de la justice laissé aux mains de ces juges indélébiles qui ne respectent pas les procédures et qui se livrent à un enrichissement (...) sur le dos des justiciables qui sont déjà éprouvés par leurs litiges ».

« Ce que nous disons ici ne vient pas de la bouche de quelqu'un qui est meilleur, ce que je dénonce ici ne vient pas de la tête de quelqu'un qui est parfait (...) Je pense que nous sommes les moins mauvais » « Si vous ne pouvez pas exercer ce métier, si vous n'en avez pas la vocation ou la dévotion, mais c'est pour mystifier vos semblables ou piétiner l'esprit sacerdotal de ce métier ».

« On ne doit jamais demander avant, on attend la gratification. Le remerciement, la reconnaissance, la manifestation de la gratitude, ça vient toujours après l'effort fourni ». « Si votre ambition première est de faire des sous, comme on dit, et vous exercez dans la magistrature, c'est criminel (...) C'est comme un boucher qui postule pour être chirurgien ». « La veuve et l'orphelin viennent à nous (...), nous les rançons, nous les rackettons. Il peut arriver même que des prisonnières soient enceintes par des juges, au train où ça va là ».

« Depuis que les affaires foncières

affluent à la justice, depuis qu'il y a pléthore de litiges fonciers, fabriqués d'ailleurs, il y a une propension, les juges deviennent des propriétaires terriens ».

« Le juge qui brille par sa connaissance et son savoir, doit également briller par sa tempérance et sa sobriété, surtout par la modestie de son appétit. S'il est gourmand et cupide, eh bien il n'a pas sa place dans la magistrature ».

« Il y a des juges corrompus, des auxiliaires corrompus »

« Le juge participe à l'insécurité judiciaire. Heureusement que je le dis entre justiciables togolais. Si ça sort des zones de nos frontières, des gens vont se précipiter au Togo pour vouloir tout simplement demander à racheter notre justice. C'est à privatiser, parce qu'il y a beaucoup d'argent là-dedans. N'importe quel entrepreneur, milliardaire ou multimillionnaire va dire que cette structure-là, je vais l'acheter. Monsieur le Président (de la République), Mme le PM, Monsieur le ministre de la Justice, faites-moi un prix ».



« Qu'il me plaise ici d'invoquer le sens civique qui est un devoir dont le respect est essentiel à la paix civile et à la pérennité de l'Etat (...) Mais aujourd'hui, c'est regrettable et consternant de constater la facilité et l'insouciance avec lesquelles certains magistrats et auxiliaires de justice se livrent dans la gestion des dossiers dont ils ont la charge ».

« Le problème prend de plus en plus d'ampleur, surtout dans la gestion des affaires foncières. Ça, c'est la plaie de la justice togolaise, affaire de terrain ».

« Il y a un fruit qui ne périt pas, ne pourrit pas, c'est le résultat de l'honnêteté ».

« Nous allons exercer un métier



le plus impopulaire, c'est d'être censeur ». « Je nous prie de nous ressaisir ».

Abdoulaye Yaya très remonté

Le Président de la Cour Suprême du Togo est très remonté contre les magistrats, greffiers et autres acteurs de la justice « racketteurs » des justiciables, actes qui « annihilent » tous les efforts consentis par le Président de la République, Faure Gnassingbé et l'ensemble de son gouvernement. Abdoulaye Yaya ne comprend

de police judiciaire, des officiers supérieurs, voire des autorités civiles, lesquels n'hésitent pas à s'approprier des terrains au détriment des pauvres justiciables », a-t-il laissé entendre.

Abdoulaye Yaya trouve regrettable et consternant la facilité avec laquelle certains magistrats et auxiliaires de justice se livrent dans la gestion des dossiers dont ils ont la charge. « Certains magistrats n'hésitent pas à initier des procédures de tierce-opposition contre les décisions définitives pour reprendre la procédure et même à ordonner des transports des jours ouvrables et à trancher des affaires en cabinet », s'indigne le Président de la Cour Suprême.

L'autre paire de manche, a-t-il poursuivi est le problème récurrent des démarcheurs et des « gros bras » à la solde de certains acteurs de la justice. « Tous ces comportements répréhensibles jettent du discrédit sur toute l'institution judiciaire, voire sur l'Etat », a-t-il indiqué.

Il a par ailleurs jeté des fleurs à la grande partie des magistrats, greffiers et autres acteurs de la justice (considérant minoritaires les brebis galeuses) qui s'efforcent davantage d'accomplir le minimum nécessaire de ce qui constitue leur devoir de dire le droit.

Auxiliaires de justice, source de l'insécurité judiciaire

Les auxiliaires de justice que sont les avocats, notaires, experts, OPJ, huissiers, commissaires-priseurs et autres concourent chacun en ce qui le concerne au rayonnement du droit et de la justice par leur implication à toutes les phases des procédures judiciaires.

Mais qu'elle consternation de voir, que les actes que posent certains de ces auxiliaires ne concourent pas au rayonnement de la justice. Il en est ainsi des compromissions entre magistrats et avocats, entre les magistrats du parquet et des éléments de la police judiciaire, entre avocats au détriment des intérêts des justiciables, entre notaires, huissiers... et ce au mépris de leur serment et des règles

déontologiques qui régissent leurs corporations respectives.

Selon le Président de la Cour suprême du Togo, les exemples de ces compromissions abondent et ce sont les justiciables qui sont ainsi sacrifiés.

« Pour que la justice reste et demeure une justice en majesté, nous devons être capables de défier l'évolution de notre environnement politique, social et répondre aux enjeux contemporains auxquels notre institution doit faire face et éviter ainsi de fossiliser notre temple », a ajouté M. Yaya.

Il a rappelé le corps judiciaire à une prise de conscience aiguë et de responsabilité dans la gestion des affaires.

Il faut rappeler que la mission de la justice et des juges est d'assurer le juste équilibre entre l'intérêt général et la protection des libertés individuelles. Au sein de l'Etat, le pouvoir judiciaire doit être l'institution de la juste mesure de la prééminence du droit et doit avoir le souci permanent de son adoption aux besoins de la société.

En somme, ce n'est pas la première qu'un haut magistrat fait cette sortie pour faire un sévère diagnostic sur la justice togolaise.

En leur temps, Abdou Assouma et Gamatho avait dépeint justice de cette manière. Le juge Gamatho avait même dressé ces maux qui minent la justice togolaise dans deux bouquins. Mais rien ne change, rien ne bouge ou plutôt les choses vont de mal en pis. La raison c'est qu'après ces diagnostics aucune action n'est entreprise pour décourager les juges qui s'adonnent à ces genres de pratiques. S'ils sont minoritaires comme l'a déclaré Abdoulaye Yaya c'est qu'on peut facilement les identifier. Alors, Monsieur le Président, aux sanctions. Sinon, l'impunité se nourrit de l'impunité et ces pratiques auront toujours du vent en poupe et c'est le justiciable qui en pâti.

ISAAK



#CQFS

Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.



FORMATION EN JOURNALISME ET EN COMMUNICATION

20 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DU PROFESSIONNALISME DES MÉDIAS

DEVENEZ

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne,
- Journalistes Reporters d'Images,
- Animateurs, Producteurs Radio,
- Télé,
- Patrons de presse ;
- Chargés de communication et de relations publiques.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

RENTREE ACADEMIQUE 2021 – 2022

1

Vous êtes bacheliers, vous rêvez devenir Journalistes Reporters d'Images (JRI), journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne, grands reporters, chargés de communication et de relations publiques, l'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), première école privée de journalisme au Togo vous offre une formation de qualité avec des enseignants expérimentés venant du monde universitaire et des médias.

ESTAC prépare en Masters Licence et BTS.

Les inscriptions se poursuivent au sein de l'établissement.

Pour tout renseignement appeler ESTAC

2

Vous êtes bacheliers, vous rêvez devenir Journalistes Reporters d'Images (JRI), journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne, grands reporters, chargés de communication et de relations publiques, l'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), première école privée de journalisme au Togo vous offre une formation de qualité avec des enseignants expérimentés venant du monde universitaire et des médias.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

Un concours de bourse sera organisé dans l'enceinte de l'établissement le samedi 2 Octobre 2021 à 08h00

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER

Tél : (+228) 91 82 21 01 | 90 18 98 92

E-mail : estactogo@gmail.com

ESTAC ; sise à Agoè Cacaveli, Rue Ayassor, non loin de la Cour d'Appel de Lomé.

Courtes contre la montre

Une quarantaine à leur charge

A compter de ce jour, tous les passagers en provenance du Brésil, d'Afrique du Sud, d'Inde, du Royaume-Uni, de Russie, du Portugal et de Tunisie devront systématiquement effectuer une quarantaine de 72h à leur charge. Il s'agit d'une directive émanant du ministère de la Santé. La propagation du virus Delta est très élevée dans ces pays. A noter que cette quarantaine est imposée à tout passager, y compris à ceux ayant un PCR négatif. Il n'est pas précisé si les personnes vaccinées complètement sont soumises à cette mesure. 381.043 primo-vaccinés sont comptabilisés au Togo et 190.371 ont achevé leur parcours vaccinal sur une population d'environ 8 millions d'habitants. On est encore loin d'une hypothétique immunité collective. Les vaccins sont disponibles (AstraZeneca, CoronaVac, Pfizer, Johnson and Johnson). Certaines tranches de la population hésitent encore à recevoir l'injection pour de bonnes ou de mauvaises raisons. Les autorités invitent les togolais à se faire vacciner au plus vite tout en respectant les mesures barrières et la distanciation ; seuls moyens de se protéger et de limiter la propagation du virus. Le variant Delta est actif au Togo. Ce mutant est beaucoup plus contagieux et peut, dans certains cas, être plus dangereux. Y compris pour les jeunes adultes. 'De nombreux jeunes sont traités pour des cas graves et ils ne sont pas vaccinés', a indiqué lundi le Dr Prisca Talbousouma, membre de la Coordination nationale de la riposte contre la covid19 (CNGR). Si les personnes adultes et âgées se sont mobilisés pour se faire vacciner, les jeunes pensaient être intouchables et ils ont négligé l'appel des autorités sanitaires. L'insouciance est terminée. 'Ce sont les jeunes qui développent les cas les plus graves', a précisé Mme Talbousouma.

La parlementaire au 7 septembre.

L'ordre du jour n'a pas été communiqué par le Bureau de l'Assemblée. Toutefois, le député Gerry Taama (NET, opposition) a indiqué lundi que les résolutions issues de la Concertation nationale entre acteurs politiques (CNAP) seraient sans doute à l'ordre du jour. Le CNAP est un forum qui a réuni pendant 6 mois les représentants de la majorité et de l'opposition. Les échanges ont notamment porté sur la réforme du cadre électoral. 'Je pense que la question du code électoral est à maturation au niveau du ministère de l'Administration territoriale. A quelques jours de la rentrée parlementaire, il n'y a pas lieu d'organiser une session extraordinaire sur cette question', a précisé M. Taama. Après 6 mois de rencontres, la majorité et l'opposition se sont mis d'accord sur une série de propositions destinées à moderniser la vie politique et à rendre les scrutins à venir plus transparents. 'Il n'y a rien de nouveau, c'est du déjà vu', a affirmé Brigitte Adjamagbo-Johnson, coordonnatrice de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), qui n'a pas participé aux travaux. Le député Gerry Taama, président du Nouvel engagement togolais (NET), lui a donné la réplique mardi. 'Il faut être de mauvaise foi pour ne pas reconnaître qu'il y a eu des avancées notables', a-t-il déclaré mardi. Et l'élu de citer, notamment, l'identification biométrique, la publication des résultats par bureau de vote.

Les Éperviers après la prière

Chaque togolais, du moins ceux qui croient encore que le miracle de 2006 est encore possible ont fait leur part à travers les ligues de Football qui se sont rivalisées d'ardeur dans l'organisation de la journée nationale de prière à l'intention des Éperviers. Si les victoires en Foot ne dépendaient que des prières le Togo aurait déjà les trois points en poche. Mais comme la vie monastique bénédictine de louange est toujours alliée au travail quotidien, le nouveau sélectionneur et son groupe multiplient le travail tactique en terre sénégalaise. Quatre jours après la prière, la fin de collaboration entre le désormais ancien entraîneur des gardiens de la sélection suscite toujours des débats au point de faire sortir de son gond un autre rescapé de la coupe du monde 2006 qui a manqué une occasion de se taire. S'achemine-t-on vers une crise de confiance entre les anciens internationaux rescapés du mondial 2006 et le Comex de la FTF ? Tout porte à le croire. Quand au groupe Éperviers, il se porte bien mais diminué par la blessure de deux joueurs cadres qui symbolisent la maturité dans le nid. La jeune garde a donc le poids de la compétition de haut niveau à supporter. Un huit clos dans la tanière des Lions les sauve déjà d'une pression supplémentaire. A 24h du premier match des éliminatoires du Mondial Qatar 2022 qui sonne comme une revanche pour les Lions de la Teranga, le nouveau patron du staff technique des Éperviers reste conscient des difficultés du moment que tente de relativiser le patron du Foot togolais avec les exploits divins. Quatre jours après la prière, l'heure de vérité a sonné pour les Éperviers. Le miracle de 2006 est-il encore possible ? On attend tous de voir....

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Bertine ADJAHO | +228 90 36 97 10

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



FIDA ET LE MONDE RURAL

Gilbert F. Houngbo : « tenir compte de la vie chère »

La crise sanitaire mondiale (Covid19) a mis en difficulté les économies de plusieurs pays du monde. Les populations rurales sont les plus affectées avec une rechute dans l'extrême pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) dont la vocation est d'investir dans les ruraux ne baisse pas les bras. Face à la situation, l'institution onusienne encourage les Etats à répondre aux besoins les plus pressants des populations liées à la question de vie chère. « Plus de la moitié des interventions du FIDA se passe en Afrique. L'institution a offert aux Etats la possibilité de modifier les projets en cours pour répondre aux besoins les plus pressants liés à la question de vie chère », a fait savoir Gilbert Fossoun Houngbo, président du FIDA, invité vendredi sur la télévision togolaise (TVT). « Concrètement ça veut dire que le Togo peut décider qu'un de ses projets qui était initialement destiné à financer des jeunes dans le cacao, soit modifié en prenant une partie de ces ressources pour

acheter les engrais si le problème qui se pose est un problème d'engrais. C'est un réajustement », explique M. Houngbo. Il souligne que le FIDA n'impose pas sa volonté aux Etats mais au contraire, leur donne la possibilité, face à la crise, de réajuster les projets en fonction des réels besoins exprimés sur le terrain.

Investir dans le rural

Le président du FIDA, en séjour à Lomé, a rappelé dans son intervention, la vocation de son institution, celle d'investir dans les ruraux à travers des prêts concessionnels aux Etats. « Notre vocation, c'est d'accorder des prêts concessionnels, visant pratiquement à 100% les populations rurales. Nous visons beaucoup plus les communautés les plus pauvres », a-t-il déclaré. Il ajoute que le FIDA est une ins-

titution financière mais en même temps une agence Onusienne qui a cette particularité d'être à cheval entre l'organisation des Nations unies et les institutions financières.

L'ancien premier ministre du Togo, Gilbert Houngbo a précisé que le FIDA est une institution financière tout comme la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement (BAD) qui accompagne les Etats à se développer. « Les cibles premières sont les zones les plus reculées afin de les aider à accroître leur productivité, accéder aux marchés, créer des emplois et augmenter le revenu des producteurs », souligne M. Houngbo.

Actif au Togo

Le Togo a toujours bénéficié d'une attention particulière du FIDA (PNPER, ProMifa etc.). Le président Houngbo signale qu'outre deux grands projets soutenus par son institution au Togo, un autre projet, à caractère régio-



Gilbert Houngbo (extrême droite) toujours proche de son pays (image archive lancement du Mifa 2018)

nal, sera incessamment déployé en faveur du Togo et du Bénin. « Pour nous ce qui est très important, c'est que le financement aille en milieu rural. Une fois que nous sommes dans la ruralité, on peut aussi financer des activités non agricoles, du moment où ça contribue à la création d'emplois et génère des revenus à ces paysans », a-t-il indiqué. Tout en rappelant que 75% des pauvres au monde vivent dans les zones rurales, il souligne que « si nous arrivons à améliorer les conditions de vie de nos populations dans le monde rural, on aura fait un pas de géant dans la réali-

sation des ODD* ». A ce jour, 20 millions de personnes à travers le monde augmentent chaque année leurs revenus d'au moins 20% grâce au financement du Fonds. Le défi pour le FIDA est consolider cette trajectoire afin qu'elle soit irréversible. L'Afrique subsaharienne représente à elle seule 45% des activités du FIDA qui fait de l'agriculture une priorité. La production agricole nécessite alors d'être améliorée, respectueuse de l'environnement.

La rédaction

OPÉRATION DE CONTRÔLE DANS CERTAINES LOCALITÉS : Le Général Yark apporte des précisions

Dans le cadre de la protection des populations et de leurs biens face à la montée des nouvelles menaces sécuritaires, les forces de défense et de sécurité ont conduit mercredi dernier des opérations de contrôle dans certaines localités des préfectures de Yoto, Moyen Mono, Wawa et Danyi. Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile Yark Damehame situe l'opinion sur cette opération.

Des localités des préfectures de Yoto, Moyen Mono, Wawa et Danyi ont reçu la visite mercredi des Forces de défense et de sécurité, une opération qui devient de plus récente dans notre pays. Dans un communiqué, le Général de Brigade Damehame Yark a rassuré les populations sur l'importance de cette initiative.

« Elles ont consisté en des actions de bouclage, de contrôle d'identité et de visites domiciliaires sans incident et dans le respect scrupuleux des textes en vigueur » a indiqué le Ministre. Cette descente a conduit à des arrestations. « Dans les localités visitées, les opérations ont permis entre autres d'interpeller cinq (05) per-

sonnes suspectes et de saisir 17 motos sans pièces justifiables afférentes. A l'occasion de ces opérations, des actions civilo-militaires dont les consultations gratuites et la distribution de masques anti-Covid, ont été réalisées au profit des populations. Les personnes interpellées et les objets saisis sont confiés à la gendarmerie nationale pour les besoins d'enquête » lit-on dans le communiqué. Le Ministre appelle les populations à plus de vigilance et les invite à participer aux côtés des forces de défense et de sécurité en cas de besoin à ces actions de

prévention et de lutte contre la criminalité afin de préserver et de consolider la paix et la sécurité au Togo. Ces actions civilo-militaires, contenues dans la loi sur la Programmation Militaire et la Nouvelle Feuille de route du Gouvernement, se sont intensifiées ces derniers jours dans certaines localités du Togo. En effet, les localités de Yoto, Moyen-Mono, Wawa et Danyi ont bénéficié de nouvelles actions des forces de l'ordre et de défense pour le bonheur de leurs populations. Il s'est agi de opérations de lutte anti-terroriste, des activités de consultations médicales gratuites offertes aux populations, ainsi que des distributions de masques et autres kits de protection pour lutter contre

le covid-19. Ces différentes activités visent à renforcer les liens de coopération entre les civils et les corps habillés tel que visé par la loi sur la Programmation Militaire et le programme quinquennal du gouvernement. L'objectif est de cultiver davantage le vivre-ensemble, et rechercher des solutions durables pour préserver les conflits. En début d'année, le Gouvernement a approuvé leur extension, et instruit pour qu'elles se tiennent désormais de façon périodique et régulière. La plupart de ces opérations ont permis de saisir des objets illicites, d'interpeller des criminels et également de dépister plusieurs civils des différentes maladies.

L.M.

CRIMINALITÉ : De faux vendeurs de cryptomonnaies arrêtés par la police nationale

La queue d'un réseau international de cybercriminels dont la source se trouve au Nigeria, est coupée à Lomé au Togo. La police nationale, aidée par un citoyen togolais qui ne comprend pas l'attitude d'un groupe de jeunes qui, preneurs d'un domicile à Yokoè Agblégan, ne sortent jamais le jour mais plutôt la nuit, a finalement déniché 21 membres d'un puissant réseau cybercriminels implantée au Nigeria. Pour tromper la vigilance, ils se présentent comme artistes ou acteurs de cinéma.

L'interpellation de ces jeunes a conduit la police togolaise à tomber sur d'autres membres du réseau dans 3 autres domiciles du même quartier. Ils sont au total 21 personnes.

Ils sont jeunes et se présentent comme artistes ou acteurs de cinéma pour tromper la vigilance de leur voisinage, mais en réalité, ils font partie d'un vaste réseau international de cybercriminels envoyés au Togo pour opérer en toute discrétion. Ces détails ont été donnés par la police nationale qui indique avoir mis la main, le 26 août 2021, sur un groupe de jeunes gens, organisé en groupe et dont la mission est

de spolier d'honnêtes citoyens de leurs biens. Tout est parti d'une information reçue d'un citoyen, indique la Police nationale, et relative à la présence dans un domicile, d'un groupe de jeunes qui passent toutes leurs journées enfermées et ne sortent que de nuit pour s'approvisionner en vivres. « L'enquête ouverte par la BRIDGPN va permettre d'interpeller 21 personnes, de nationalité nigériane, logeant dans 04 domiciles sis au quartier Yokoè Agblégan à Lomé. La perquisition des lieux occupés par ces individus va permettre de saisir deux (02) vestes treillis, un poignard, deux cents grammes (200 g) de cannabis,



vingt-cinq (25) ordinateurs portables, plusieurs cartes bancaires ainsi que d'autres matériels informatiques et de communication », précise la police dans un communiqué rendu public lundi 30 août dernier.

La suite de l'investigation a révélé que ces individus font partie d'un vaste réseau de cybercriminels basé au Nigeria. Leurs chefs les recrutent et les forment, avant de les envoyer dans différents pays de la sous-région dont le Togo, où ils louent des appartements afin de se livrer à des activités criminelles comme le détournement de la crypto

monnaie. Ensuite, ils proposent la vente de cette crypto monnaie, alors qu'en réalité, ils n'en ont pas la possibilité. Dès qu'ils reçoivent un transfert d'argent pour la vente de ces supposées cryptos monnaies dont l'achat se fait uniquement par transfert d'argent (Floopz et T-money), ils sortent du groupe, laissent leurs victimes dans le désarroi et créent une nouvelle identité pour intégrer un nouveau groupe à la recherche de nouvelles victimes. Lorsque cette activité de cyber escroquerie n'arrive plus à leur permettre d'assurer leur train de vie démesuré, ces individus n'hésitent pas à se lancer dans des vols à main armée, précise le communiqué. Pour finir, la Police Nationale, remercie la population pour sa collaboration et appelle tout le monde à redoubler de vigilance pour ne pas être victime de ces criminels.

L.R..

ELIM CDM/SÉNÉGAL – TOGO : Paulo Duarte “Tout le monde doit se battre pour faire revenir cette équipe”

Arrivés à Thiès samedi dernier dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la coupe du monde 2022 face au Sénégal, les Éperviers du Togo ont effectué leur première séance d'entraînement dimanche soir. Avec plusieurs forfaits annoncés, le technicien portugais Paulo Duarte doit résoudre l'épineux problème d'une équipe en pleine reconstruction.

Avec un groupe pas encore au grand complet, les Éperviers du Togo sous la houlette de Paulo Duarte, ont effectué leur première séance d'entraînement dans l'après midi du dimanche. Mais le nouveau technicien est confronté à plusieurs forfaits dans le groupe. Pour ce dernier, il va falloir tout mettre en œuvre pour faire revenir cette équipe. Dans une interview accordée juste après la première séance, le technicien portugais s'est prononcé sur les conditions du voyage et l'état d'esprit de son groupe qui semble être décimé par les blessures.

« Fatigue normale du voyage, il y a des joueurs qui ont fait 12 heures de vol, d'autres qui ont fait 6 ou 7 heures. C'est la première rencontre avec la moitié du groupe pratiquement pour faire passer le message que nous sommes là pour faire le maximum pour le Togo, pour renouveler l'équipe et pour faire sentir à tout le monde qu'il est important indépendamment de sa position dans cette équipe nationale. Tout le monde doit se battre pour faire revenir cette équipe le plus rapidement possible. (...) C'est une séance basée sur la tactique, le positionnement, la pression et la couverture.

C'est un travail théorique et pratique sur le terrain qui ne fatigue pas les joueurs donc on a profité pour donner le maximum d'informations aux joueurs » a déclaré Paulo Duarte.

Il est également revenu sur les forfaits de Floyd Ayité et de Ihlas Bebou pour les deux premières journées des éliminatoires du mondial FIFA 2022. C'est un coup dur pour l'entraîneur qui doit chercher à résoudre ce problème avec la présence d'autres joueurs. « Une très mauvaise nouvelle, si on pense qu'on doit renouveler cette équipe on doit toujours garder le meilleur effectif. Et quand je parle de meilleur, je parle de joueurs plus expérimentés, des joueurs qui apportent une autre qualité, des joueurs qui apportent leur maturité sur cette jeune équipe. Et quand on perd Ihlas Bebou et Floyd Ayité, ça ne tombe pas bien et franchement cela me fait mal parce qu'ils sont très importants pour passer le message à la jeunesse, pour supporter la pression de chaque match. Ce sont des joueurs qui influencent dans la dynamique de cette équipe malheureusement ils ne seront pas là et on doit valoriser ceux qui sont venus. Aujourd'hui la situation est un peu plus difficile à trois jours

du match contre le Sénégal parce qu'on vient de perdre des qualités dans le groupe mais il faut encourager les jeunes joueurs qui sont là. Parfois l'absence d'un joueur donne la chance d'autres joueurs donc la porte est ouverte, la chance est là pour les joueurs qui vont les remplacer » a-t-il ajouté. Pour pallier à certaines absences, le technicien portugais a même fait appel à Atakora Lalawe qui malheureusement n'est pas en état de jouer :

« On a appelé Atakora Lalawélé pour remplacer Floyd Ayité mais à la dernière minute il a ressenti une petite douleur donc il ne peut plus venir et pour palier à l'absence de Ihlas Bebou on a fait appel à Elom Nyavédji. On va jouer le match du Sénégal avec la meilleure équipe c'est à dire, le Togo va se présenter avec les forces disponibles. (...) il faut se valoriser sincèrement et nous concentrer à partir d'aujourd'hui, les joueurs qui sont là, c'est eux qui vont faire la tâche et j'espère que Dieu nous protégera parce que c'est une équipe jeune qui a besoin d'équilibre et de résultats » a-t-il conclu.

« Notre premier objectif est de nous qualifier pour la Coupe d'Afrique 2023 »

A quelques jours de son premier



match officiel à la tête de la sélection nationale Togolaise, le tacticien portugais des Éperviers Paulo Duarte s'est confié à Fifa.com. Un entretien au cours duquel le nouveau patron est revenu sur les réelles ambitions de l'équipe nationale.

Paulo Duarte et les Eperviers du Togo sont déjà présent sur le sol sénégalais, à Thiès, où ils devront affronter les Lions de la Teranga ce mercredi. Le technicien est très attendu, puisqu'il s'agit de son premier match officiel avec les Eperviers. Dans une interview accordée à Fifa.com, il analysait le choc face à la première puissance africaine lors du dernier classement FIFA (août 2021), Paulo Duarte révèle que le Togo jouera les éliminatoires sans pression. Il affirme par la même occasion que l'objectif premier du Togo n'est pas de se qualifier pour le Mondial 2022 mais plutôt pour la Can 2023. « Pour être franc, notre premier objectif est de nous qualifier pour la Coupe d'Afrique 2023, un tournoi que le Togo a manqué deux fois de suite, en 2019 et 2021. Nous

savons que le chemin sera semé d'embûches. Nous allons disputer les préliminaires de la Coupe du Monde sans pression, tout en donnant le meilleur de nous-mêmes pour obtenir de bons résultats », a confié le sélectionneur des Eperviers à Fifa.com.

Si les Togolais voient une nouvelle ère s'ouvrir pour le sport roi et une prochaine qualification pour la Coupe du monde, la deuxième d'ailleurs, Paulo Duarte, le « réaliste » invite à garder les pieds sur terre.

« Je suis un entraîneur réaliste. Nous jouerons tous les matches avec détermination, mais il faut garder les pieds sur terre », a-t-il martelé.

Les éperviers du Togo privés de quelques cadors, sont à moins de 48h de troubler les Lions dans leur tanière. La sélection poursuit les entraînements actuellement sur le sol sénégalais. La deuxième séance a eu lieu hier lundi avec un groupe quasiment au complet.

L.M.

EDUCATION : Plus de 33 milliards FCFA de la Banque mondiale pour le Togo

La Banque mondiale a approuvé jeudi 26 août 2021, un décaissement de 60 millions de dollars soit plus de 33 milliards FCFA pour appuyer le Togo dans l'amélioration de son secteur éducatif, a appris l'Agence de presse AfreePress de source gouvernementale.

Ce financement, qui sera octroyé à travers l'Association internationale de développement (IDA), permettra de soutenir la mise en œuvre du plan sectoriel

route gouvernementale en soutenant les projets prioritaires visant à augmenter les capacités d'accueil scolaire et à améliorer la qualité de l'enseignement ; ceci afin de renforcer l'indice du capital humain du pays », a déclaré la Représentante résidente de la Banque au Togo, Mme Hawa Cissé Wagué.

Il faut rappeler que ce financement intervient quelques jours après l'annonce du gouvernement de la prise en charge des frais de scolarité des collégiens et lycéens des établissements publics pour le compte de l'année scolaire 2021-2022.

Dans la mise en œuvre de son plan éducatif, le Togo s'active régulièrement pour garantir à tous une éducation de qualité à travers l'accroissement de l'équité et de l'accès à l'école, la réduction des disparités, la construction des infrastructures... Ainsi pour pérenniser sa politique d'éducation

universelle, les gouvernants n'hésitent pas à augmenter selon les besoins, le budget alloué au secteur. De 25 milliards en 2005, il est monté à 195,5 milliards de francs CFA en 2021. La gratuité des frais et l'alimentation scolaire ainsi que les soins médicaux gratuits pour les élèves. Au rang des initiatives prises pour assurer aux citoyens une éducation inclusive et de qualité, il y a en pole position la gratuité des frais de scolarité instituée au préscolaire et au primaire depuis 2008. Cette même année, les cantines scolaires sont nées avec pour objectif d'offrir des repas chauds aux apprenants issus des contrées vulnérables. Ces deux importantes mesures ont contribué à l'amélioration du taux de malnutrition et à l'augmentation du taux de fréquentation. Chaque année, plus de 90 000 élèves de plus de 315 écoles bénéficient de ces repas. Le programme de protection sociale School Assur, mis en place depuis 2017, garantit une assurance maladie aux élèves. Il a permis de prodiguer des soins médicaux gratuits à un grand nombre d'élèves. Les statistiques montrent qu'à ce jour, plus de 2 540 000 prises en charge ont été effectuées. Elles englobent les consultations, les analyses, les hospitalisations et les chirurgies.

T.B.

REMERCIEMENTS

Le Régent du canton de Solla
Les familles AGNAN'NA-ZATO-GNARO à Solla, au Togo et à l'étranger.
Les familles KEYEWA et BARA au Togo, au Bénin et en Europe
Monsieur KEYEWA Oulégho Georges, Ancien Ministre, Enseignant Chercheur des Universités du Togo, son épouse et leurs enfants au Togo et en Europe,
Monsieur Norbert BARA, conseiller en communication au Ministère de la Culture et du Tourisme, son épouse leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
Dans l'impossibilité de vous joindre individuellement, vous remercier pour les nombreuses marques de compassion, de sympathie, de soutien et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur Maman, Grand-mère, Fille, Sœur, Tante, Belle-mère et Arrière-grand-mère,



ZATO Abrya Elise épouse KEYEWA
revendeuse de pagnes à Lomé,
survenu le 25 juillet 2021,
au CHU SYLVANUS OLYMPIO, dans sa 80ème année

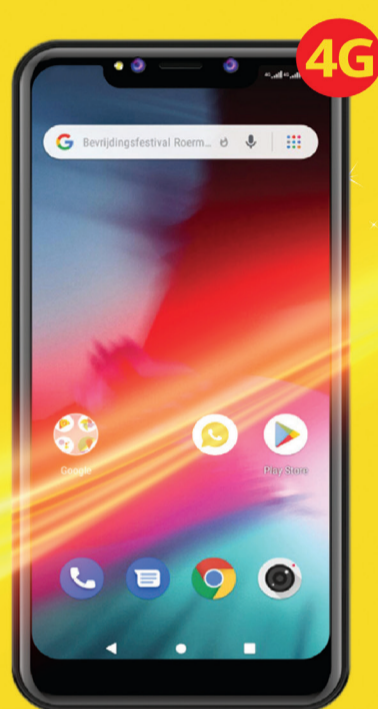
Merci également pour vos conseils et votre chaleureuse présence à nos côtés. Nous vous assurons que vous avez été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux, et vous témoignons nos sentiments de gratitude.



ON VOUS EN OFFRE TOUJOURS PLUS!



F1 MAX



EGO+

KIT 4G+ + **4Go**

~~38 400~~^{FCFA} Valable 7jrs

29 000^{FCFA}

KIT 4G+ + **4Go**

~~65 000~~^{FCFA} Valable 7jrs

45 000^{FCFA}

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles
Bonus 4Go valable 7 jours.
Offre valable du 02 au 31 août 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

